

Origine Sociale Et Acces A La Classe Politique Dans La Province Du Haut-Katanga

Par Kanyinda Lwambwa Franck

Assistant à l'Université de Lubumbashi, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives,
Département de Sociologie

Résumé

La présente étude se propose essentiellement de tracer le parcours des acteurs politiques exerçant la profession politique dans des institutions à mandat électif de manière à dégager les conditions et modalités d'accès avant de devenir professionnel de la politique tout en s'intéressant d'une part aux étapes du parcours du trajectoire et d'autre part, à la permanence et passage évènementiel en politique.

Motsclés : Origine sociale, classe sociale, statut social et rôle social, stratification sociale et mobilité sociale.

• INTRODUCTION GENERALE

Cette analyse se propose de se focaliser essentiellement sur la question de l'origine sociale et l'accès à la classe politique tout en s'intéressant d'une part aux étapes du parcours ou de la trajectoire, d'intégration, du comportement politique et d'autre part, aux aspects de permanence et passage évènementiel en politique. En d'autres termes, il s'agit pour nous de retracer le parcours politique du personnel exerçant la profession politique dans les institutions à mandat électif de manière à dégager non seulement les conditions et modalités d'accès, mais aussi l'idée même de devenir professionnel de la politique.

La catégorie contributive de notre préoccupation concerne essentiellement les députés provinciaux qui font partie des principales possibilités de professionnalisation politique jusqu'ici observables en République Démocratique du Congo.

Compte tenu de la nature de notre sujet, nous avons opté pour la méthode le matérialisme historique¹, qui nous servira de soubassement pour décortiquer et déceler la dialectique des origines politiques dans leur mouvement et changement d'une part, et d'autre part, les contradictions au sein de la classe politique congolaise en général et Haut-Katangaïse en particulier, laquelle classe est dirigée par des amateurs et des professionnels de la politique. Nous étudierons entre autres les contradictions entre les amateurs et les professionnels de la politique. Ceci revient à dire que les origines politiques sont comprises ici dans leur mouvement et non dans leur aspect statique. C'est le principe du mouvement universel qui nous permettra de dégager les facteurs à la base de l'ouverture à l'infini de types d'acteurs opérant de nos jours sur la scène politique de la République Démocratique du Congo.

Après analyse et observation de l'arène politique telle que vécue par les amateurs et les professionnels de la politique en République Démocratique du Congo, il nous revient de nous questionner sur l'essence

¹Marx, Matérialisme historique construit le concept d'histoire. Dans cette optique, l'histoire, qui a pour moteur la lutte des classes, est constituée par l'ensemble des modes de production qui sont apparus.

même de la vie politique dans cette démocratie congolaise.

De l'observation faite, il se dégage que de plus en plus de nouveaux venus dans la classe politique ne proviennent pas des appareils des partis politiques considérés comme lieu du parcours classique des professionnels de la politique. A cela s'ajoute l'impression selon laquelle les amateurs exercent l'activité politique d'une manière conjoncturelle et grâce au concours de circonstances, tandis que les professionnels de la politique qui devraient exercer l'activité politique comme métier ne parviennent pas à enrichir la trajectoire politique congolaise.

Nous estimons que ces faits suscitent des questionnements importants aussi bien au niveau de l'opinion publique que des scientifiques et observateurs de la vie politique. Ces quelques éléments énumérés de manière non exhaustive, nous poussent à soulever des interrogations suivantes : Primo, quelles seraient les conditions d'accès à la classe politique répondant aux normes classiques de la professionnalisation politique ? Secundo, comment les origines sociales peuvent-elles contribuer à l'efficacité des institutions politiques à mandat électif en République Démocratique du Congo ?

C'est autour de ces deux interrogations à la fois centrales, essentielles et cruciales que gravite le contenu intrinsèque de cette étude pour laquelle il se dégage des réponses provisoires que nous dégageons dans les lignes qui suivent.

Les interrogations soulevées dans cette étude ont suscité des réponses provisoires qui se dégagent de la manière suivante.

Il sied de rappeler, que l'ossature de notre travail comporte quatre points, hormis l'introduction générale et la conclusion générale, ce travail se structure de la manière suivante : Origine sociale, cadre d'étude, cadre théorique et les résultats.

I. ORIGINE SOCIALE

L'appréhension du concept origine sociale, fait référence au parcours ayant conduit les acteurs à intégrer le champ politique. En d'autres termes, nous traitons de l'origine sociale dans le cadre de cette étude, nous faisons allusion au parcours ayant conduit les acteurs politiques à intégrer le champ politique. Il s'agit donc d'une quête de traçabilité des différents milieux d'émanation de ceux qui intègrent l'activité politique. De cette manière, nous pouvons retenir ici que l'origine sociale peut renvoyer à une profession antérieure exercée avant d'intégrer la classe politique². A titre exemplatif, nous pouvons faire mention de la fonction enseignante, de la profession de médecin, d'électricien, de chauffeur, de pasteur, de footballeur, etc., qui peuvent faire partie de l'origine sociale. Cependant, l'origine sociale est une notion plus large. Elle comprend des aspects ayant trait à la stratification sociale, au statut social, aux origines ethniques, et même religieuses³.

La compréhension de cette thématique nous conduit également à nous intéresser à la socialisation politique qui nous permet de comprendre l'antériorité et la postériorité des acteurs politiques en mettant en exergue les processus ayant conduit au passage des profanes en politique à celui des professionnels de la politique. Nous chercherons à comprendre de quelle manière l'absence de la socialisation politique entraîne des difficultés spécifiques pour ces élus.

En outre, nous allons aussi nous intéresser à la culture politique qui constitue la trame des attitudes et des orientations individuelles et collectives que partagent les membres d'un système vis-à-vis de la politique

²Daniel Boy, « Origine sociale et comportement politique », Revue française de sociologie, 1978, p. 19, http://www.persee.fr/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1978_num_19_1_6619 consulté le 04 juin 2024.

³Idem.

comme le notent Gabriel Almond et Bingham Powell⁴. Puisqu'elle constitue aussi le cadre subjectif qui constitue la base des actions politiques et leur donne leur sens, il s'avère nécessaire de s'y pencher. Car elle est concernée par les facteurs qui touchent les décisions, actions et comportements politiques qu'affichent les acteurs politiques. C'est partant de ces différentes dimensions que nous espérons parvenir à une bonne saisie de la compréhension du parcours des acteurs politiques.

II. CADRE D'ETUDE : STRATIFICATION POLITIQUE DANS LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA

L'appréhension de cette thématique, nous pousse à nous intéresser à la question de l'alternance politique qu'a connue l'organe exécutif dans l'historicité de son parcours. D'entrée de jeu, soulignons que la création de cette province est la résultante du découpage territorial tel que prévoit la Constitution de la République Démocratique du Congo.

Notons que les premiers animateurs avant les élections ont été nommés par ordonnance présidentielle ; il s'agissait du collège des Commissaires Généraux ; ce collège était composé du Commissaire titulaire et deux adjoints. Il s'agit de Monsieur PANDE KAPOPO Célestin (titulaire) ; Madame PANDA KUFUA Ghislaine (adjoint) et de Monsieur KASONGO KIBALE (adjoint)⁵.

Cependant, après l'élection du Gouverneur de Province, la première alternance aura lieu de la manière suivante :

a. Première alternance (26 mars 2016-18 avril 2017) :

Gouverneur élu : Monsieur KAZEMBE MUSONDA Jean-Claude

Vice-Gouverneur : Madame MUSHITU KAT Bijoux.

b. Deuxième alternance (09 septembre 2017-10 avril 2019)

Gouverneur élu : Monsieur PANDE KAPOPO Célestin

Vice-Gouverneur : Monsieur KALENGA MAMBEPA Jean.

c. Troisième alternance (10 avril 2019 jusqu'à 2023)

Gouverneur élu : Monsieur KYABULA KATWE Jacques

Vice-Gouverneur : Monsieur KAMFWA KIMIMBA Jean-Claude

II.1. Les institutions politiques de la province du Haut-Katanga

La question des institutions politiques de la province du Haut-Katanga nous renvoie de passer en revue des animateurs qui ont géré l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga dès sa création en 2015 jusqu'à nos jours.

De prime abord, Il est significativement important de dégager la nuance entre bureau d'âge, bureau provisoire et bureau définitif.

- Par bureau provisoire, on sous-entend le bureau installé temporairement au début d'une législature. Ce bureau est composé du plus âgé de tous les députés et est secondé par deux secrétaires moins âgés
- Par bureau d'âge : il s'agit d'un installé sur base d'une pétition ou motion ; il joue le rôle d'arbitrage pour vérifier la véracité de la pétition ou motion en la faisant adopter ou pas par la plénière avant d'organiser les élections pour un nouveau bureau définitif au cas où l'ancien bureau est évincer. Ce bureau est composé du député le plus âgé et deux secrétaires les moins âgés.

⁴Almond, G., et Bingham, P., *Analyse Comparée des systèmes politiques*. Les éditions internationales, Paris, 1979, p. 39.

⁵ <https://fr.wikipedia.org> consulté le 04 juin 2024.

- Tandis que par bureau définitif, on sous-entend un bureau installé après élection des membres de ce dernier par les députés. Il est composé d'un Président ; un Vice-Président ; de deux Rapporteurs et un Questeur.

Voici comment se présente l'ossature de l'alternance à l'assemblée provinciale du Haut-Katanga dès sa création jusqu'à nos jours.

II.1.1. Première législature (2015 à 2018)

a. Bureau provisoire

- Doyen d'âge et Président : KYUNGU WAKU MWANZA Gabriel
- Les Secrétaires et députés les moins âgés : KAYUMBA Aerts et KABONGO NDAY René

En rapport avec ce bureau provisoire autrement appelé bureau d'âge, il est impérieux de signaler qu'il a été confirmé comme bureau élu de cet organe délibérant. Le bureau élu n'a connu que 3 ans contrairement aux prescrits de la Constitution qui prévoient 5 ans. La raison de cette courte durée est due à l'éclatement de la province du Katanga en 4 provincettes, à savoir : La province du Haut-Katanga « héritière » de l'ancienne province du Katanga, la province de Lualaba, la province de Haut-Lomami, et la province de Tanganyika.

II.1.2. Deuxième législature (De 2018 à 2023)

a. Bureau Provisoire (2018-2019)

Doyen d'âge et président : KYUNGU WAKU MWANZA Gabriel

Les Secrétaires et députés les moins âgés : MULENDA EBONDO Jean de Dieu et TCHIZAINGA Cédric.

b. Bureau définitif (2019-2020)

Président : KASHOBA LUBY KIBWE Freddy

Vice-Président : NGWEJ TSHIKWEJ Dieudonné-Pablo

Rapporteur : MULENDA EBONDO Jean de Dieu

2^e Rapporteur : CHEMA MWANSA

Questeur : KABANGE ILUNGA Prudence

c. Bureau d'âge (en pleine législature)

Doyen d'âge : KYUNGU WAKU MWANZA Gabriel

Les Secrétaires et députés les moins âgés : KAKUDJI YUMBA Mike et NGOY KALUMBA Tridon

d. Bureau définitif (2020 au 21 août 2021)

Président : KYUNGU WAKU MWANZA Gabriel

Vice-Président : KATEBE NGOY Michel

Rapporteur : LUPATA MUDIMBI Thomas

2^e Rapporteur : TSHANDA MWENGE Jean-Paul

Questeur : MWELWA MUTALANGA Yvonne

Signalons que depuis la mort du Président de ce bureau définitif en la personne de l'Honorable KYUNGU WAKU MWANZA Gabriel, le Vice-président est devenu d'office Président et le bureau fonctionne avec un poste vacant de Vice-Président jusqu'à la fin de cette législature.

II.3. Répartition des élus selon les circonscriptions électorales

La compréhension du concept circonscription électorale fait référence au milieu de provenance sociale de chaque élu. Soulignons que l'échiquier de la circonscription électorale nous renvoie à une cartographie de

8 circonscriptions électorales pour la province du Haut-Katanga dans le cadre de la deuxième législature qui va de 2018 à 2023. Ces circonscriptions électorales sont : Kasenga, Kipushi, Kambove, Likasi, Lubumbashi, Pweto, Mitwaba et Sakania.

Tableau 1. Croissement des variables provenance géographique et profession antérieure

	Masculin					Féminin				
	Artiste, Footballeur	Enseignant d'Université	Agent d'organisme non gouvernement	Sans emploi	Travailleurs (Secteur Public et Privé)	Artiste, Footballeur	Enseignant d'Université	Agent d'organisme non gouvernement	Sans emploi	Travailleurs (Secteur Public et Privé)
Mitwaba				2						1
Kasenga				2					1	
Pweto				3						1
Sakania				2					2	
Kipushi			1	1	1			1		
Likasi				1	2					1
Kambove				2					1	2
Lubumbashi	1	1		8	5					6
Total	1	1	1	21	8			1	4	11

Source : Assemblée provinciale du Haut-Katanga

Interprétation

Selon la population étudiée, sur 48 personnes enquêtées ; 32 personnes de sexe masculin dont les 21 personnes sans emplois, ce sont lancées dans la politique parce qu'ils considèrent l'espace politique comme un lieu de l'enrichissement facile, les 5 personnes œuvrant dans les secteurs publics et privés estiment que l'espace politique est un lieu de positionnement dans les institutions politiques et surtout l'enrichissement facile. Les Professeurs d'Universités, estiment que la politique ou l'espace politique est un lieu où les règles et normes ne sont pas respectés, voilà pourquoi peu nombreux s'intéressent pour n'est pas être humble. Pour les artistes et joueurs, estiment que l'espace politiques est un lieu de restreinte et les agents des organismes non gouvernementaux s'intéressent peu nombreux parce qu'ils pensent que beaucoup en donnant des dons et soutenir les réfugiés. Cependant, sur les 16 personnes des sexes féminins, les 11 personnes enquêtées œuvrant dans les secteurs privés et publics, nous estimons que beaucoup cherchent le positionnement dans les institutions politiques et publics de l'Etat et les 4 personnes sans emplois considèrent l'espace politique comme l'unique manière d'accéder à un emploi et les personnes œuvrant dans des ONG s'intéressent pas trop à la politique, car ils sont trop dans des œuvres caritatives.

Il importe de préciser ici que dans le contexte de la République Démocratique du Congo, la question de la classe politique est mitigée. Elle ne représente pas toujours une réalité objectivement fouillée. Elle reste caractérisée par sa superficialité et son instabilité. Voilà pourquoi plusieurs observateurs de la scène politique congolaise préfèrent le plus souvent parler des acteurs politiques ou tout simplement de l'instance dirigeante. Dans une optique marxienne, c'est la compétition ou la lutte des classes qui détermine à la fois l'ordre social et l'ordre politique au sein d'une communauté humaine.

Cependant, la formation d'une classe singulière constituée des purs professionnels de la politique reste à démontrer dans le contexte de l'hybridisme démocratique africain. Voilà pourquoi nous précisons que le recours au concept de classe politique ne traduit guère une affirmation de l'existence absolue, mais plutôt une démarche explicative de compréhension des acteurs politiques.

Il s'agit pour nous de savoir de quelle manière l'origine sociale peut jouer un rôle majeur dans la formation des politiciens de la Province du Haut-Katanga. Pour y parvenir, nous analyserons les différentes trajectoires politiques et la dynamique de cette profession.

En République Démocratique du Congo en général et dans la province du Haut-Katanga en particulier, le recours à l'élection comme mécanisme d'acquisition du pouvoir, a redoré le blason terni du paysage politique avec la présence des nouveaux animateurs issus de la pratique électorale et qui seraient par ricochet théoriquement ou relativement différents de l'ancienne classe dirigeante.

C'est à ce titre, qu'après observation et analyse judicieuse des professionnels de la politique dans le Haut-Katanga, nous nous plongeons dans l'étonnement scientifique. Cela nous amène à réfléchir et à nous questionner sur la consistance des professionnels de la politique. Car, on constate relativement la fermeture du champ politique à travers l'attitude des anciens détenteurs du pouvoir politique. Cela met à mal une pratique électorale réelle pourvoyeuse des postes au sein des institutions à mandat électif.

II.4. La classe sociale

La vision que Karl Marx a sur les classes sociales est économique et politique. Elle est économique parce qu'elle utilise comme critère de différenciation des classes sociales la chance que les individus ont d'accéder aux biens économiques, c'est-à-dire le fait d'être ou non propriétaire. Elle est politique, parce que la classe sociale, selon lui, suppose la conscience de classe qui touche sur la prise de pouvoir. En plus, sa vision des classes sociales fait référence à la place que les individus qui en sont membres, occupent dans les rapports de production⁶.

D'après Pierre Bourdieu⁷, le problème de la définition des classes sociales constitue lui-même un enjeu de la lutte des classes. Il est donc conseillé au sociologue qui veut éviter d'être partie prenante à ce débat politique de se contenter de rendre compte de la manière dont les différents groupes sociaux mobilisent des ressources théoriques et idéologiques pour imposer une certaine vision du monde social.

Toutefois, les critères suivants peuvent être évoqués pour définir ces concepts⁸ :

- Niveau de revenus : riches/pauvres ;
- La hiérarchie : haute classe/basse classe, classe éclairée/classe inculte, classe obscurantiste ;
- Critère professionnel : classes agricoles ;
- Critère de structure sociale : classes des privilégiés/classes des déshérités ;
- Critères de rapport de production : capitalistes/travailleurs ;

⁶ Karl Marx, *La classe sociale*, Londres, 1848, p. 15.

⁷ Mulowayi Dibaya, *Manuel et lexique de sociologie générale*, PUK, 2015, p. 140.

⁸ Karl Marx, *Op.cit.*, p. 15.

- Critère politique : où l'on trouve des privilégiés, qui sans exercer de fonctions politiques, influencent les Gouvernants en raison de leurs puissances financières, économiques ou sociales ; ensuite, la classe dominante, c'est la classe détenant les moyens de production avec ce que cela entraîne de possibilités, de pression sur le plan idéologique, politique, culturel ; la classe moyenne est une catégorie hétérogène généralement définie par un critère professionnel, entre les classes supérieures et inférieures.

A la lumière de ce qui précède, notre vision sur les classes sociales rejoint celle de Lenine qui appréhende leur réalité de la manière suivante⁹ : « Les classes sont des vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport vis-à-vis des moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail et donc par le moyen d'obtention et la grandeur ou l'importance de la part des richesses sociales dont ils disposent ». Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre à cause de la différence de la place qu'ils tiennent dans une structure déterminée de l'économie sociale.

II.5. Statut social et rôle

Les notions de rôle et de statut permettent d'opérer un lien entre l'individu et la société et de passer du registre du comportement individuel à celui de la conduite sociale. Les deux concepts sont complémentaires aux positions occupées dans la structure sociale tandis que le rôle sert à des comportements des individus qui occupent ces positions.

Pour sa part, Ralph Linton, estime que c'est l'ensemble des positions qu'un individu occupe sur une des dimensions du système social comme la profession, le revenu, le niveau d'instruction, le sexe ou l'âge¹⁰. Cet auteur définit donc l'identité sociale, le rôle explicite, les droits et les devoirs de l'individu. Il possède deux dimensions : la dimension verticale qui traduit les relations hiérarchiques et la dimension horizontale qui exprime les interactions entre égaux.

En plus, il distingue d'une part le statut acquis du statut assigné et d'autre part le statut actuel des statuts latents : le statut acquis est celui qui évolue à partir des aspirations et des initiatives de l'individu. Le statut assigné est celui qui est reçu à la naissance ou qui caractérise les étapes de la vie ; le statut actuel est celui selon lequel un individu agit visiblement à un moment donné ; les statuts latents sont ceux qui sont conservés en réserve. Ainsi, les rôles associés aux statuts latents sont provisoirement mis en vacance, mais ils demeurent parties intégrantes de l'équipement culturel de l'individu.

Le rôle désigne « l'ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne et à toutes les personnes qui occupent ce statuts¹¹ ». Le rôle est donc lié aux concepts de norme et de modèle culturel.

Pour Delruelle Vosswinkel¹², le statut correspond à la place qu'une personne ou une catégorie de personnes occupe dans un groupe telle que ce groupe l'estime et l'évalue. Le statut est donc le résultat d'une évaluation qui s'applique à un rôle social. Il repose en définitive sur certains critères d'évaluation, sur certaines valeurs.

Chaque personne sociale a sa place dans les groupes et dans la société auxquels elle appartient. Quand on considère les différents types de statuts au sein des groupes, on peut dire qu'il existe une très grande variété de critères d'évaluation : l'ascendance familiale, la richesse, les connaissances, l'éloquence, l'âge, le sexe,

¹⁰ Ralph Linton, *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, 1967, p.68.

¹¹ *Idem*.

¹² Delruelle Vosswinkel, N., *Introduction à la sociologie générale*, Bruxelles, éd., de l'institut de sociologie, ULB, 1987, p.131.

la couleur de la peau, la force physique, l'éducation, le mode de vie, la religion, etc. Fondamentalement cependant, ces critères sont de deux types :

- L'assignation d'un statut se rapporte au fait que la société applique certains critères d'évaluation à un individu sans aucune action de sa part ; ici, l'individu n'est pas maître de son statut ;
- L'accomplissement d'un statut se rapporte aux résultats socialement évalués d'un effort de la part de l'individu ; ici on se réfère aux critères de performances individuelles. Ce sont les statuts d'acquisition (statuts acquis), tels que : la richesse, l'éducation, les connaissances.

De ce qui précède, nous rejoignons la vision que retient Fichter, J.H.¹³, sur le statut social : ce terme ne se réfère donc pas uniquement aux gens de prestige ou de rang élevé ; il ne se rapporte pas non plus à l'opinion subjective que quelqu'un a de soi-même. L'évaluation personnelle de soi-même peut s'avérer tout à fait erronée à l'épreuve de critères objectifs.

Le statut social est donc la position ou le rang que les contemporains de quelqu'un lui accordent objectivement au sein de la société où il vit. Enfin, les sociologues parlent aussi parfois de « l'assomption », d'un statut par référence au choix volontaire d'un individu accédant à un nouveau statut. Quelqu'un peut se décider pour une profession juridique au lieu d'être enseignant ; il peut choisir de se marier ou de rester célibataire, d'accepter la paternité dans le mariage, de briquer un mandat politique.

En dernière analyse, le statut social se réfère non à ce que vous faites, ni à ce que vous êtes, ni à ce que vous pensez être, mais à ce que les gens, dans la société pensent de ce que vous êtes.

II.6. La stratification sociale

Puisque le statut social est le rang d'une personne par rapport aux autres et puisque la classe sociale est le rang d'une catégorie de gens par rapport aux autres, il est logique que les mêmes critères servent à les identifier. En d'autres termes, l'ascendance, la fortune, la fonction, l'éducation, la religion, les caractéristiques biologiques reflètent les valeurs sociales autour desquelles les gens s'agglomèrent en classes.

- La stratification est « l'inégale distribution des droits et privilèges, des devoirs et responsabilités, gratifications et privations, pouvoir social et influence parmi les membres d'une société »¹⁴.

Pour Ralf Dahrendorf¹⁵, la stratification peut être perçue en termes de l'offre et la demande, elles-mêmes fonction de variables institutionnelles très complexes comme celles touchant à la structuration des relations professionnelles ou à l'organisation de la sphère productive. Les dimensions non seulement économiques, mais aussi statutaires et politiques.

Pour sa part, Mulowayi Dibaya¹⁶ estime que la stratification sociale désigne au sens large tout système de différenciation sociale fondée sur la distribution inégale des ressources telles que le pouvoir, la richesse, le prestige, le savoir.

Au sens strict, la stratification sociale désigne la vision de la société comme ensemble de strates hiérarchisées en fonction de critères multiples tels que le revenu, le statut professionnel, le pouvoir, le prestige.

A la lumière de ce qui vient d'être relevé, pour notre part, nous pouvons retenir que la stratification sociale rejoint la pensée de Georges Dumézil, distinguant ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui

¹³ Fichter, J. H., *La sociologie, Notions de base*, Coll. Encyclopédie universelle, éd. Universitaires, 1972, pp. 43-46.

¹⁴ <https://www.gjambooks.in/book/socialandculturalmobility/Sorokin,pitirim> consulté le 13 mai 2024.

¹⁵ Ralf Dahrendorf, cité dans le dictionnaire de sociologie, 4^{ème} édition, Revue et augmentée, p. 278.

¹⁶ Mulowayi Dibaya, Op.cit., p. 143

travaillent ; les individus sont regroupés dans des catégories strictement délimitées, tant politiquement qu'économiquement.

II.7. Mobilité sociale

Toute société humaine est faite de catégorisations et de distinctions dans lesquelles se trouvent intégrés ses membres de manière qu'il s'y constitue des groupes et des strates différenciés tant du point de vue de la jouissance matérielle que du prestige. La chance de sortir d'un groupe pour accéder à un autre supérieur, tout comme le risque d'en sortir pour tomber dans un groupe inférieur, constituent la mobilité sociale. Il serait de ce fait erroné de vouloir réduire ce phénomène à son seul aspect ascendant car, il répond aux trois directions possibles de tout mouvement : de bas en haut, de haut en bas ainsi qu'entre deux positions de même niveau¹⁷.

Nous devons souligner au préalable que les tentatives théoriques sur les catégories dirigeantes n'ont pas commencé à l'avènement de la sociologie au 19^{ème} siècle. Dès le 16^{ème} siècle à travers le prince, ouvrage aussi populaire que controversé, Machiavel avait envisagé une sorte de théorie d'encadrement de l'élite gouvernementale. Il tenait à résoudre la question de sa formation, de son recrutement, ainsi que des critères à appliquer pour débusquer les talents aptes à prendre en main la direction de la société.

A la lumière de ce qui vient d'être souligné, nous retenons avec Puturin Sorokin¹⁸ qui a introduit le concept de mobilité sociale en sociologie, que la mobilité sociale désigne « le passage d'un individu (mobilité individuelle) ou d'un groupe d'individus (mobilité collective) d'un groupe social à un autre ». Il s'agira de ce fait d'un phénomène impliquant le changement de statut d'individus se mouvant sur l'échelle sociale. Sorokin précise d'ailleurs qu'il s'agit du déplacement d'individus dans le corps social ».

Puturin Sorokin¹⁹, est ainsi le pionnier des études sur le phénomène de mobilité sociale en sociologie. La stratification sociale, qui rend possible ce phénomène est quant à elle la division du corps social en groupes hiérarchisés qui présentent chacun une forte homogénéité quant aux revenus et aux modes de vie des membres.

Pour Bruno Duriez²⁰ et ses compagnons, on peut tout d'abord remarquer qu'entre l'origine sociale d'un individu et la position qu'il acquiert par la suite, interviennent toute une série d'événements individuels ou collectifs qui déterminent des trajectoires très diversifiées. Par ailleurs, les groupes sociaux se transforment et constituent des constellations dans lesquelles des positions de déséquilibre (notamment, lorsque le niveau de revenu et la place dans la hiérarchie ne sont pas adéquats) conduisent à de comportements innovateurs.

De ce qui précède, pour notre part, lorsqu'on évoque la mobilité sociale, on soutient la vision retenue par Tumin²¹, selon laquelle la complexité du phénomène de mobilité sociale est encore accrue du fait que s'ajoute aux trois directions du mouvement une dimension temporelle : Les changements peuvent survenir d'une génération à l'autre (mobilité inter génération) ou bien au cours d'une même génération (mobilité intra génération ou mobilité de carrière) intégrant la dimension spatiale et la dimension temporelle. On

¹⁷ Kasongo Kalumba Georges, *Système politique et mobilité de l'élite en RDC*, Thèse de doctorat en Sociologie, UNILU, 2019-2020, p.89.

¹⁸ Beutone et al., *Sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris, 2000, p.147.

¹⁹ <https://www.skymimas.net/la-mobilite-sociale>. Consulté le vendredi 19 janvier 2021 à 22 heures 30'

²⁰ Bruno Duriez et al., « Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles », in *Revue française de sociologie*, Vol. 32, n° 1, Janvier – mars 1991, pp. 29-59.

²¹ Tumin, M., *La stratification sociale*, éd. Duculot, Gembloux, 1971, p. 29.

peut dès lors s'intéresser à la quantité de temps (inter ou intra génération), nécessaire aux gens pour passer d'un ensemble de position à un autre.

Une troisième dimension provoquant des variations entre les systèmes de mobilité est celle du contexte au sein duquel la mobilité se développe. Il s'agira dans ce cas de mobilité professionnelle, de mobilité de formation, de mobilité d'évaluation générale, ou encore de modification dans les ressources matérielles ou le pouvoir.

La quatrième dimension retenue par Tumin désigne les mécanismes de mobilité : les gens acquièrent les positions sur les échelles de stratification par attribution, réussite, arrivée à l'âge requis et validation, et ils suivent les mêmes voies pour se déplacer d'une position à l'autre. L'unité de mobilité constitue un cinquième aspect pour Tumin : individus, groupes, couches sociales, sociétés entières, autant d'unités qui parmi d'autres, peuvent constituer l'objet de l'étude.

A ce stade, il est significativement important de noter que la classe politique constitue pour nous l'unité de l'analyse, en ce sens qu'elle est à la fois l'élément de référence pour évaluer la trajectoire ou parcours des acteurs politiques qui accèdent à la classe politique. Enfin, une sixième particularité importante signalée par Tumin a trait à la distinction entre aspects objectifs et subjectifs d'un changement de statut. Après avoir énuméré et dégagé le contenu intrinsèque conféré aux différentes notions ici utilisées, nous pouvons retenir que lorsqu'on parle du concept accès à la classe politique, on fait référence au concept de l'entrée en politique. Signalons que le concept d'entrée en politique recouvre plusieurs sens.

Pour Levêque Sadrine²², la formule « entrée en politique » est donc polysémique et ouvre un espace de recherche potentiellement fort large. Pour Percheron²³, l'entrée en politique peut d'abord signifier accéder à un monde structuré par des représentations politiques. En ce sens, la socialisation politique, c'est-à-dire les mécanismes et les processus de transformation des systèmes individuels de représentation, d'opinion et d'attitudes politiques durant l'enfance et l'adolescence constitue le premier mode d'entrée dans la politique.

Entrée en politique peut ensuite²⁴, renvoyer à l'engagement ou à la participation politique. Voter une première fois, participer à une manifestation, prendre une carte dans un parti sont autant de façon d'entrer en politique. Si l'on suit les analyses de la participation et de l'engagement politique et celle en termes d'intensité de cet engagement, le militantisme peut de la même manière se définir comme un des mécanismes de l'entrée en politique.

Le troisième sens renvoie enfin à l'exercice à titre principal de responsabilités électives ou partisanes. Il y a donc plusieurs modes d'accès à la politique déclinables selon la force de l'engagement et de l'investissement d'un individu dans une activité définie à un moment donné comme politique.

En rapport avec l'entrée dans la « carrière » politique, dans la profession politique, les travaux présentés touchent donc uniquement les professionnels de la politique, classiquement définis par Max Weber²⁵, comme des individus vivant de et pour la politique.

A la lumière de ce qui précède, nous rejoignons la vision de Talcot Parsons²⁶, lorsqu'il note que la profe-

²² Levêque S., « Profession, profession politique : états des travaux », Communication du congrès de l'AFSP, table ronde « Profession, professions politiques », Six-en-provenance, 23-26 avril 1996,

²³ Parcheron A, La socialisation politique, défense et illustration », in Grawitz (M), LECA (J), dir., *Traité de sciences politiques*, Vol. 3, Paris, PUF, 1985.

²⁴ Sur la définition de la participation politique on se reportera à l'article de Memmi (D), « L'engagement politique, in Grawitz M., Leca J., voir *Traité de sciences politiques*.

²⁵ Max Weber, "L'entrée en politique", *Revue des sciences sociales du politique*, 1996, pp. 171-187.

²⁶ Talcot Parsons, « Le droit et la sociologie du droit », in *Sociologie et société*, Vol. 21, n° 1, 1989, p. 143-163.

ssion se définit à partir d'un certain nombre de critères, tels que : la formation technique spécialisée institutionnellement validée des compétences, soit un usage socialement reconnu. Ainsi, la professionnalisation des acteurs politiques passe par l'acquisition de savoir-faire spécialisés (dans les écoles par exemple), par une socialisation spécifique ainsi que par des processus de reconnaissance et de consécration par les pairs.

III. CADRE THEORIQUE : LA CIRCULATION DES ELITES DE VILFREDO PARETO

Dans le cadre de notre étude, nous avons fait référence à la théorie élitiste de Vilfredo Pareto qui sera décortiquée dans les lignes qui suivent.

Cette théorie se focalise sur l'organisation politique en se fondant sur l'aptitude individuelle à l'exercice du pouvoir²⁷.

Bien avant d'aborder l'élite politique parétienne, il sied tout d'abord de passer en revue sa conception générale de l'élite. En effet, que représente l'élite de Pareto ? Pour cet auteur, est élite, quiconque réussit dans une branche quelconque²⁸. C'est ainsi que, l'homme qui fait fortune, l'escroc de haute volée qui sait échapper à la justice, le poète qui réussit à faire rire, le joueur d'échecs qui gagne fréquemment sa partie, participent tous sans distinction de la nature, à l'élite.

Ainsi, dans cette conception généraliste, l'élite implique une forme quelconque de supériorité consacrée par un succès matériel tangible. Réduite à la manifestation d'une suprématie matérielle, cette notion d'élite est dépouillée de son contenu de valeur ou, plus exactement, son contenu de valeur se réduit à un contenu de réalité : elle perd ainsi toute résonance éthique. Cette orientation s'explique vraisemblablement par le désir d'échapper à l'option subjective que suppose toute reconnaissance de valeur.

La recherche d'un critère objectif et scientifique, permettant un accord aussi universel que l'accord sur les propriétés du triangle, incite Pareto à rejeter le contenu de valeur de la notion d'élite, qui appelle une appréciation personnelle et variable, pour n'en conserver que certains aspects objectifs répondant aux besoins d'une évaluation quantitative. Source de difficulté, l'option individuelle est supprimée, car la mutilation de la notion d'élite, privée de son contenu de valeur, la rend sans objet. Cette conception, affranchie de toutes considérations autres que de réalité, éclaire la nature et le rôle de la classe dirigeante, promue au rang d'élite politique pour raison de fait.

Cette théorie parétienne d'élite politique centralise donc l'organisation politique qui selon Pareto est toujours et nécessairement hiérarchique : elle superpose une « classe gouvernante » à une « classe gouvernée », illustrant ainsi, dans un domaine particulier, la distinction plus générale entre l'élite et la non-élite, qui oppose dans toute société « une couche supérieure » et une « couche inférieure », une « partie aristocratique » et une « partie vulgaire »²⁹.

IV. RESULTATS

Tableau 2. Croissement des variables de provenance, géographique et instruction

Territoire	Masculin				Féminin			
	Diplômé d'Etat	Gradué	Licencié	Docteur à Thèse	Diplômé d'Etat	Gradué	Licencié	Docteur à Thèse
Mitwaba					2	1		

²⁷ Perrin, G., *Sociologie de Pareto*, Paris, PUF, 1966, p.182.

²⁸ *Idem*.

²⁹ *Ibidem*, p.184.

Kasenga	1		2					
Pweto	2	2						
Sakania			3		1			
Kipushi	1		3				1	
Likasi	1	1	1				1	
Kambove	2		2				1	
Lubumbashi			17	1		1	2	
Total	7	3	28	1	3	3	5	

Source : Assemblée provinciale du Haut-Katanga

Interprétation

La population étudiée est de 48 personnes de sexe masculin ; les 38 personnes ; 28 personnes sont licenciées et ils ont un niveau qui leurs permettent de proposer et interpréter facilement les lois ; 7 personnes diplômés ne seront pas en mesure d’interpréter et proposer un édit, voir proposer une piste de solution, et les 3 personnes gradués peuvent être en mesure de proposer un édit et être en mesure de proposer une piste de solution, étant donné qu’ils ont un niveau équilibré. Par contre, les 16 personnes de sexe féminin, 11 personnes œuvrant dans les secteurs publics et privés, beaucoup sont à la quête d’un positionnement dans des institutions politiques et s’enrichit facilement et les 4 personnes sans emplois viennent en politique pour chercher un emploi et les personnes venant des ONG s’intéressent peu nombreux.

Tableau 3. Répartition de la population selon l’étude comparative des législatures de 2006, 2015, 2018 et 2023

	Masculin				Féminin			
	2006	2015	2018	2023	2006	2015	2018	2023
Mitwaba	1	1		1			3	2
Kasenga	2	2	3	3	1	1		
Pweto	2	2	4	4	1	1		
Sakania	1	1	2	3	1	1	2	1
Kipushi	3	3	3	3			1	1
Likasi	1	1	3	3	2	2	1	1
Kambove	2	2	3	3	1	1	2	2
Lubumbashi	9	9	16	16	3	3	5	5
Total	21	21	34	36	9	9	14	12

Source : Assemblée provinciale du Haut-Katanga

Cette comparaison des législatures, nous permet de dégager les nombres des sièges selon les territoires avant découpage du Katanga et après découpage de la nouvelle province du Haut-Katanga. Cependant, nous allons prendre les 6 territoires et 2 villes avant le découpage et après le découpage, notamment : Mitwaba, Kasenga, Pweto, Sakania, Kipushi, Kambove, ainsi que la ville de Likasi et Lubumbashi.

Avant le découpage et après le découpage

Le territoire de Mitwaba avait un seul siège en 2006 et 2015, le seul siège a été obtenu par la personne de sexe masculin et la personne de sexe féminin n’a obtenu aucun siège, par contre, en 2018 et 2023, la loi

électorale a prévue 3 sièges, en 2018, ce sont les personnes du sexe féminin qui ont raflé tous les sièges et les personnes du sexe masculin n'ont rien obtenu et en 2023, la personne de sexe masculin a eu un siège et les personnes de sexe féminin ont obtenus 2 sièges.

Le territoire de Kasenga

Signalons que la loi électorale prévoyait 3 sièges en 2006 et 2015, les 2 sièges ont été raflé par les personnes de sexe masculin et un siège obtenu par les personnes de sexe féminin. Par contre, en 2018 et 2023, les personnes de sexe masculin ont raflé tous les sièges et ceux de sexe féminin n'ont rien obtenues.

Le territoire de Pweto

Il est évident de souligner qu'il y a un grand changement en terme des sièges, en 2006 et 2015, les personnes de sexe masculin ont obtenu 2 sièges et 1 siège a été raflé par la personne de sexe féminin. Cependant, en 2018 et 2023, ce sont les personnes de sexe masculin ont raflé les 4 sièges et les personnes de sexe féminin n'ont rien raflé.

Le territoire de Sakania

Ici, les 2 sièges que la loi électorale prévoyait en 2006 et 2015, cependant les personnes de sexe masculin et féminin se sont partagés les sièges de manière équitable. En 2018 et 2023, il y a eu partage étable et en 2023, les personnes de sexe masculin ont obtenu 3 sièges et 1 siège a été obtenu par la personne de sexe féminin.

Le territoire de Kipushi

En 2006 et 2015, les personnes de sexe masculin ont raflé tous les sièges. En 2018, les personnes de sexe masculin ont raflé 3 sièges et ceux du sexe féminin 1 siège et cette observation se constate en 2023.

Le territoire de Kambove Ici, en 2006 et 2015, les personnes de sexe masculin ont obtenu 2 sièges et les personnes de sexe féminin 1 siège. En 2018 et 2023, les personnes de sexe masculin ont obtenu 3 sièges pour la législature de 2018 et 2023. Par contre, les personnes de sexe féminin ont obtenu 2 sièges pendant la législature de 2018 et 2023.

La ville de Likasi

Pour ce qui est de la ville de Likasi, en 2006 et 2015, les personnes de sexe masculin ont enregistré 1 siège et en 2018, ils ont enregistré 3 sièges pour la législature de 2018, et 2023, 2 sièges et ceux de sexe féminin, ont enregistré 2 sièges en 2006 et 2015 ; 2018 et 2023, elles ont également enregistré 1 siège. Cet écart se justifie du fait que les femmes s'intéressent peu nombreux en politique.

La ville de Lubumbashi

D'aucuns n'ignorent que la ville de Lubumbashi a toujours obtenue plusieurs sièges compte tenu de sa superficie. Cependant, en 2006 et 2015, les personnes de sexe masculin ont obtenu 9 sièges et en 2018 et 2023, ils ont obtenu 16 sièges. Par contre, ceux de sexe féminin, n'ont pas obtenu grand nombre des sièges ; 3 sièges en 2006 et 2015 et 2023, elles ont obtenu 5 sièges.

N.B. : Il est important de signaler qu'en 2015, il n'y avait pas eu l'organisation des élections législatives provinciales. Suite à la non organisation des élections, voilà pourquoi nous avons reconduit les statistiques de 2006. Il y avait eu le démembrement en 2015.

CONCLUSION GENERALE

Notre sujet porte que l'origine sociale et accès à la classe politique dans la province du Haut-Katanga. A l'issue de cette pérégination scientifique, la nécessité de faire une synthèse s'impose en vue d'établir la traçabilité du cheminement heuristique ayant conduit aux aboutissements de la recherche. Pour rappel,

notre mémoire a consisté à établir la trajectoire des acteurs politiques du Haut-Katanga de la troisième législature.

Comme souligné dans la partie introductive, les discussions sur l'accès à la classe politique congolaise sont aussi courantes que l'accès elle-même, et que ces discussions n'ont pas réussi à clôturer les cogitations sur le devenir de la trajectoire dans ce pays toujours marqué par l'inefficacité des institutions politiques, ses crises politiques profondes à répétitions et par la situation de précarité sociale de la population dans le contexte de pauvreté matérielle. Une pauvreté matérielle qui a aussi son corollaire au niveau politique avec la pauvreté matérielle des idées politiques et la pauvreté dans l'imagination d'un ordre social possible plus cohérent, plus efficace et mieux adapté à résorber les crises multidimensionnelles qui gangrènent la vie nationale.

De l'observation faite, il se dégage que de plus en plus de nouveaux venus dans la classe politique ne proviennent pas des appareils des partis politiques considérés comme lieu du parcours classique des professionnels de la politique. A cela s'ajoute l'impression selon laquelle les amateurs exercent l'activité politique d'une manière conjoncturelle et grâce au concours de circonstances, tandis que les professionnels de la politique qui devraient exercer l'activité politique comme métier ne parviennent pas à enrichir la trajectoire politique congolaise.

Nous estimons que ces faits suscitent des questionnements importants aussi bien au niveau de l'opinion publique que des scientifiques et observateurs de la vie politique. Ces quelques éléments énumérés de manière non exhaustive, nous poussent à soulever des interrogations suivantes : Primo, quelles seraient les conditions d'accession à la classe politique répondant aux normes classiques de la professionnalisation politique ? Secundo, comment les origines sociales peuvent-elles contribuer à l'efficacité des institutions politiques à mandat électif en République Démocratique du Congo?

C'est autour de ces deux interrogations à la fois centrales, essentielles et cruciales que gravite le contenu intrinsèque de cette étude pour laquelle il se dégage des réponses provisoires que nous dégageons dans les lignes qui suivent.

Les interrogations soulevées dans cette étude ont suscité des réponses provisoires qui se dégagent de la manière suivante.

En rapport avec la première question, nous pensons que les conditions d'accession à la classe politique répondant aux normes classiques de la professionnalisation politique seraient tout d'abord la rupture d'avec les pratiques de la nouvelle conception de la sphère politique considérée comme lieu d'enrichissement rapide et facile ; c'est-à-dire au lieu que le personnel politique travaille pour la nation, il préfère travailler pour l'autorité morale du parti dans un contexte de forte personnalisation et personnification des partis politiques.

A cela s'ajouterait la nécessité de rompre avec la pratique atypique de cooptation des chefs coutumiers dans les institutions politiques. La logique d'exercice du pouvoir coutumier, serait en déphasage avec la logique d'exercice du pouvoir politique au sein des institutions étatiques. Ces conditions s'appliqueraient dans leur relativité et non dans leur absolutité en tenant compte de la singularité du contexte culturel de la province.

Face à la deuxième question, nous estimons que les origines sociales pourraient contribuer à l'efficacité des institutions politiques à mandat électif si elles devenaient des sources d'énergie nouvelle en termes d'enrichissement de la vie politique par des idées nouvelles, des sensibilités enrichissantes, et des parcours expérimentés capables de booster la dynamique politique efficiente.

Il sied de rappeler, que l'ossature de notre travail comporte quatre points, hormis l'introduction générale et la conclusion générale, ce travail se structure de la manière suivante : Origine sociale, cadre d'étude, cadre théorique et les résultats.

Compte tenu de la nature de notre sujet, nous avons opté pour la méthode le matérialisme historique, qui nous servira de soubassement pour décortiquer et déceler la dialectique des origines politiques dans leur mouvement et changement d'une part, et d'autre part, les contradictions au sein de la classe politique congolaise en général et Haut-Katangaïse en particulier, laquelle classe est dirigée par des amateurs et des professionnels de la politique. Nous étudierons entre autres les contradictions entre les amateurs et les professionnels de la politique. Ceci revient à dire que les origines politiques sont comprises ici dans leur mouvement et non dans leur aspect statique. C'est le principe du mouvement universel qui nous permettra de dégager les facteurs à la base de l'ouverture à l'infini de types d'acteurs opérant de nos jours sur la scène politique de la République Démocratique du Congo.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ALMOND, G., et Bingham, P., *Analyse Comparée des systèmes politiques*. Les éditions internationales, Paris, 1979.
2. DURIEZ B., ET AL. « Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles », *Revue française de sociologie*, Vol. 32, n° 1, Janvier – mars 1991.
3. GUSTAVE, « Classes et stratifications sociales en Afrique », in <https://www.skymimas.net/lamobilite-sociale>, consulté le vendredi 19 janvier 2021 à 22 heures 30'.
4. KASONGO K.- G., *Système politique et mobilité de l'élite en RDC*, Thèse de doctorat en Sociologie, UNILU, 2019-2020.
5. LEVEQUE (S.), « Profession, profession politique : états des travaux », Communication du congrès de l'AFSP, table ronde « Profession, professions politiques », *Six-en-provenance*, 23-26 avril 1996.
6. PARCHERON (A), La socialisation politique, défense et illustration », in *GRAWITZ (M), LECA (J), dir., Traité de sciences politiques*, Vol. 3, Paris, PUF, 1985.
7. PERRIN, G., *Sociologie de Pareto*, Paris, PUF, 1966.
8. Dictionnaire de sociologie, 4^{ème} édition, Revue et augmentée.
9. LINTON R., *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, 1967.
10. MARX S., -C., « Les associations au service des politiques de l'emploi : genèse du dispositif local d'accompagnement », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017.
11. BEUTONE et all., *Sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris, 2000.
12. SOROKIN, "social and cultural mobility", in <https://www.gjambooks.in/book/socialandculturalmobility/Sorokin,pitirim>
13. TSE-TUNG, *De la contradiction*, éd. La Fabrique, Paris, 1937.
14. TUMIN, M., *La stratification sociale*, éd. Duculot, Gembloux, 1971.
15. BARNES S., -W « La société coopérative. Les recherches de Droit comparé comme instrument de définition d'une institution économique », in *Revue internationale de Droit comparé*, 1951.
16. ROUBAN, L., « Les députés, centre de recherches politiques », n° 55/septembre, 2011.
17. MARX, « Matérialisme historique construit le concept d'histoire. Dans cette optique, l'histoire, qui a pour moteur la lutte des classes, est constituée par l'ensemble des modes de production qui sont apparus », in http://www.persee.fr/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1978_num_19_1_661

18. Max weber, “L’entrée en politique”, *Revue des sciences sociales du politique*, 1996.
19. Talcot Parsons, « Le droit et la sociologie du droit », in *Sociologie et société*, Vol. 21, n° 1, 1989.